ÉLECTROTECHNIQUE / ÉLECTRONIQUE / ÉLECTRICITÉ

PRODUCTION ET
RÉPARATION DE PRODUITS
ÉLECTRONIQUES (PRPE)
EN APPRENTISSAGE











SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Bernard Palissy - 17100 SAINTES

Tél.: 05.46.92.08.15

Animateur pédagogique : Frédéric Freyer

LE MÉTIER

Le certificat de spécialisation «Production et réparation de produits électroniques» vise à certifier les compétences des techniciens de maintenance en matériel électronique grand public (produits electrodomestiques) et en production électronique.

Les activités de réparation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent ainsi à la réduction des consommations de ressources et de la production de déchets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- · Analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle
- · Réaliser une carte électronique
- · Installer un système électronique communicant
- Communiquer en situation professionnelle
- · Maintenir un système électronique communiquant

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de maintenance en matériels électroniques (IOT : Internet des objets)
- Opérateur en production sur machine CMS
- · Responsable Service Après-Vente (SAV)

CONDITIONS D'ACCÈS

- · Être titulaire d'un baccalauréat
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIFR DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage: plusieurs semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel: 525h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP: RNCP37569

Date d'enregistrement de la certification: 17-05-2023

POURSUITE D'ÉTUDES

· Objectif: insertion professionnelle.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

	Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
	Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
	NC	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

^{*} Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Ouverture de la formation rentrée 2024



